

Dispositif de reconnaissance Projet Alimentaire Territorial (PAT)



FICHE DE CANDIDATURE

Nom du projet : Le Projet Alimentaire Territorial du PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges

« Les Vosges dans l'Assiette », Accompagner, soutenir et mettre en relation les initiatives locales

Région : Grand Est

Structure porteuse du projet : PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges

Type de structure (statut) : Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

Adresse postale : 1 avenue Dutac 88 000 Epinal

Courriel, téléphone : lgeniniperrin@pays-epinal.fr / 03 29 37 54 95

Nom et coordonnées de la personne responsable de la structure :

Yannick VILLEMIN

Président du PETR du Pays d'Epinal

Demande :

- de première reconnaissance du projet alimentaire territorial
- au niveau 2**

Animateur du projet (nom de la personne, fonction et coordonnées) :

Louise GENINI PERRIN

Cheffe de service du Pôle Aménagement Durable du Territoire

lgeniniperrin@pays-epinal.fr / 03 29 37 54 95

Je, soussigné **Yannick VILLEMIN** (nom et prénom du représentant légal) :

- Certifie :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;

- M'engage à :

- Réaliser le projet présenté en vue d'obtenir, dans les 3 ans, ou de maintenir la reconnaissance, pour 5 ans, en tant que Projet Alimentaire Territorial au niveau 2 ;
- Respecter le règlement d'usage de la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL reconnu par le ministère de l'agriculture », mention « Niveau 1 » ou mention « Niveau 2 » ;
- Convier la DRAAF/DAAF aux réunions du comité de pilotage du PAT ;
- Informer la DRAAF/DAAF de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et le dossier joint, en particulier de tout changement lié à la structure porteuse du projet, aux partenaires engagés, au territoire concerné et aux actions engagées ;

- Accepte de :

- Partager, dans le cadre du réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT) et des réseaux régionaux, les retours d'expériences de cette démarche utiles aux autres projets ;
- Autoriser l'utilisation des informations transmises pour publication sur les sites du MAA et des DRAAF/DAAF.

Fait à Epinal

Le

Signature du demandeur :

Yannick VILLEMIN

(Nom et Prénom du représentant légal de la structure,
cachet)

Mentions légales :

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration, j'autorise l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à l'instance d'évaluation chargée de rendre un avis sur le projet ou toute personnalité qualifiée mandatée par le ministère de l'agriculture pour émettre un avis.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande de reconnaissance officielle. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire.

Documents à joindre au dossier de candidature

- ☐ **Fiche de candidature ;**
- ☐ **Fiche de présentation du projet ;**
- ☐ **Documents attestant de l'engagement des partenaires impliqués dans le projet.**

Le dossier complet est à envoyer par courriel à la DRAAF/DAAF de la région où est situé le siège social du porteur du projet.

Date de dépôt :